VILLE DE THÉZA

INFORMATION GENDARMERIE NATIONALE
MAIRIE DE THÉZA

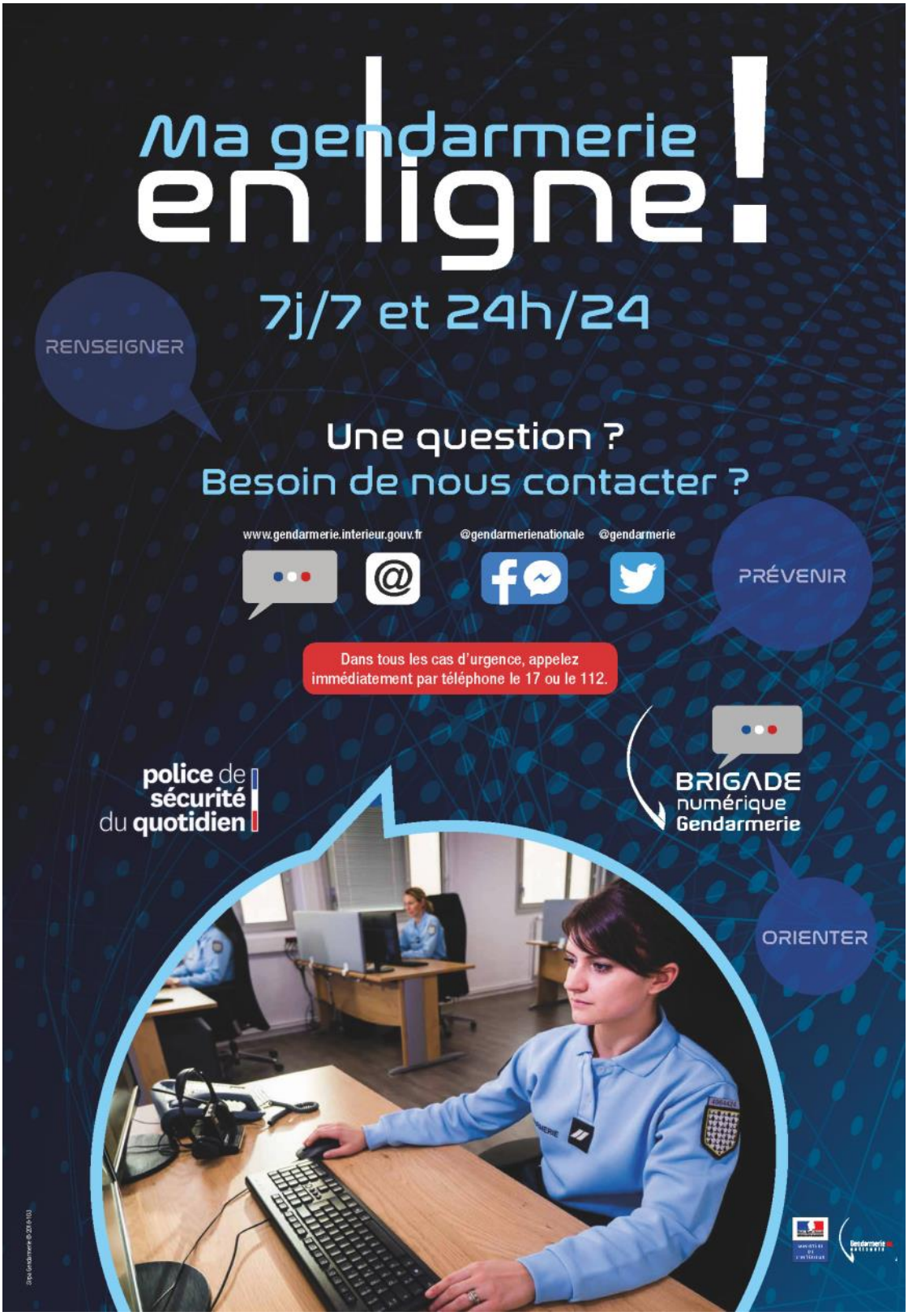

Comment contacter la Gendarmerie ?

Pour toutes les situations **urgentes,** un seul réflexe,

composer le 17

Pour le suivi des procédures, les dépôts de plainte, etc…
contacter la brigade de Saint Cyprien :

- Tél. 04 68 21 00 19
- Mail : bta.st-cyprien@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Pour tout besoin non urgent (questions de sécurité du quotidien, renseignements, conseils de prévention…), **la Brigade Numérique** répond 24h/24 et 7j/7 par messagerie instantanée.
Elle est accessible par les canaux suivants :
→ **via un chat sur la page :**
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique
→ **via Facebook :**
https://www.facebook.com/BrigadeNumeriqueGendarmerie
→ **via les messages privés Twitter** (@gendarmerie)

Sauf urgence **(17),** pour les victimes/témoins de Violences Sexuelles ou Sexistes (VSS) signalement ici :
https://www.service-public.fr/cmi

BRIGADE numérique Gendarmerie

Une question ?
Besoin de contacter
la gendarmerie ?

En cas d'urgence, contactez le 17 ou 112

La brigade numérique
répond à toutes vos sollicitations **NON-URGENTES**
sur la sécurité du quotidien.

- **À compétence nationale**

- **Disponibles 7J/7 et 24H/24**

Des gendarmes :

- **Joignables par tchat sur gendarmerie.interieur.gouv.fr et sur les réseaux sociaux**

- **Spécifiquement formés à l'accueil à distance**

- **Parlant plusieurs langues**

La brigade numérique : un outil de transformation numérique de la gendarmerie et de l'État, s'inscrivant pleinement dans la police de sécurité du quotidien.

677 - 2018 MAJ C. GILLOT - Sirpa-gendarmerie

Pré-plainte en ligne

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Adresse IP détectée : 185.24.185.25

Ce service vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits dont vous êtes directement et personnellement victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'auteur, concernant :

- **Une atteinte aux biens** (vols, dégradation, escroqueries...)
- **un fait discriminatoire** (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine)

Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à l'unité ou service choisi.

Pour qu'elle soit enregistrée comme une plainte, vous devrez signer cette déclaration dans une unité de gendarmerie ou un service de police que vous allez choisir.

Dans les autres cas, présentez-vous directement dans une unité de gendarmerie ou un service de police.

Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement par téléphone le 17 ou le 112.
In case of emergency, please dial 17 or 112.
En cualquier caso de situación de urgencia, llame immediatamente por teléfono el 17 o 112.

Veillez à préserver les traces et indices qui pourront être exploités par les enquêteurs.

Vous avez pris connaissance des conditions d'utilisation de ce service, voulez-vous continuer ?

Continuer

Les renseignements demandés sont exclusivement destinés au traitement informatisé de la déclaration. Seuls les agents dûment habilités des unités de gendarmerie ou des services de police peuvent avoir accès à ces données dans le seul but d'organiser un rendez-vous avec la victime ou son représentant légal pour la signature de la plainte.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations. Vous pouvez exercer ce droit auprès de l'unité de gendarmerie ou du service de police où vous irez signer votre plainte.

Service-Public.fr · Legifrance · gouvernement.fr · france.fr La France et vous · data.gouv.fr

Conditions d'utilisation · Informations légales

Fraude à la carte bancaire

plateforme PERCEV@L

Vous découvrez un usage frauduleux de votre carte bancaire :

- Vous faites prioritairement une opposition au moyen de paiement. Tél. 0892 705 705 24/24 - 7j/7
- Puis vous faites ensuite un signalement sur la plate-forme en ligne : service-public.fr puis saisir « percev@l » ou « fraude carte bancaire ».

Les enquêteurs disposeront ainsi d'une vue plus complète du phénomène de fraude, de mieux détecter les fraudes de grande ampleur.

THÉZA - UN VILLAGE VIGILANT

PARTICIPATION CITOYENNE
POUR UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE

Dans un souci constant de sécurité et de lutte contre la délinquance, un protocole pour la mise en place du dispositif **« participation citoyenne »** a été signé entre :

la Commune de Théza

la Préfecture des Pyrénées Orientales et le Groupement de Gendarmerie Départementale.

Issu d'un concept ayant fait ses preuves en Angleterre, au Canada, USA et en Suisse depuis plus de 20 ans, il existe en France depuis 2007.
Ce dispositif a pour objectif d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité en favorisant la réactivité de la gendarmerie.

Basé sur la vigilance de toute la population et sur sa connaissance du territoire, le dispositif associe tous les habitants de la commune à la protection de leur environnement.

Il s'appuie sur un réseau de solidarité de voisinage, constitué de plusieurs chaînes de vigilance calquées sur une rue, un ensemble de rues ou un quartier.

Chaque chaîne est représentée par un référent, interlocuteur privilégié entre les habitants, la gendarmerie et la mairie.

La participation citoyenne contribue au renouvellement du "lien social", en ce qu'elle renforce le contact et

les échanges entre les habitants d'un quartier générant ainsi des solidarités de voisinage.

Le référent relaie les conseils de la gendarmerie en matière de prévention et transmet toutes les informations remontées par les habitants et susceptibles de favoriser la lutte contre la délinquance.

Le référent n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

C'est un nouveau maillon important pour mieux lutter contre les incivilités.

Une signalétique mise en place aux entrées de village informe toute personne entrant sur le territoire de la commune de l'existence du réseau de vigilance active.

En complément et pour renforcer cette information de voirie, un autocollant à apposer sur votre porte, portail ou boite à lettres est à votre disposition en mairie.

Soyez vigilant !

N'hésitez pas à signaler à votre référent de quartier tout événement ou comportement inhabituel, toute présence suspecte de personnes ou de véhicules.

Vous trouverez les coordonnées de vos référents par rues, ci-dessous.

En cas d'urgence ou de nuit,
un seul contact ☎ 17 ou 📱 112

SOLDÀ Thierry 06 01 32 13 20

tsbconsult@free.fr

Lotissement Oratori

Chemin de la Tinguda

Boulevard de l'Oratori

Rue et impasse du Pic Costabonne

Rue et impasse Pic Neulos

Rue du Col d'Ares

Rue Tour de la Madeloc

Rue du Pic Sallfort

Rue du Pic Carlit (côté pair)

FLAMANDJean 04 68 22 31 22

flam0@wanadoo.fr

Lotissement Quinze Olius

Rue du Pic de la Grava

Rue des Gorges de la Carança

Rue du Pic de l'Orry

Rue du Pic Péric

Rue du Pic de Finestrelles

Boulevard des Quinze Olius
Rue Pic Carlit (côté impair)

Rue Pierre Curie

Route de Villeneuve

Rue Pasteur

Rue de la Marquise

Rue des Vignes

Rue du Canigou

HERBEZ Serge 06 29 79 19 96

sergeherbez66@gmail.com

Route de Perpignan

Rue et impasse Aristide Briand

Rue et impasse Victor Hugo
Rue Jean Mermoz (de la place croisement rue Victor Hugo)
Rue de l'Eglise (de la place au croisement rue Victor Hugo)

Rue et Place de la Promenade

Place et impasse de Verdun

Rue des écoles

Rue Maréchal Joffre
Route de Corneilla

Rue Rigaud

Rue et impasse Gustave Flaubert

Rue Lamartine

Rue du Centre

Rue et traverse Vauban

Rue et impasse François Arago

Rue et impasse du Canal

…….

……..

Lotissement Marie Espérance

Rue des Roses

Rue des Œillets

Rue des Lilas

Rue des Glailleuls

Rue de la Couloumine

Route d'Alénya

Rue des Jacinthes

Chemin de Charlemagne

Allée et Impasse des Platanes

SIWIECKI Richard 06 95 62 59 28

richard.siwiecki@free.fr

Lotissements Ayminades, Clé des Champs et vergers.

Rue des Palmiers

Rue des Ormes

Rue des Amandiers

Rue de Sirius

Rue d'Orion

Rue de la Croix du Sud

Rue des Vergers

Impasse des Vergers

Impasse des Oliviers

PRADIER André 06 12 52 26 49

Andre.pradier75@orange.fr

Lotissement Charlemagne

Rue des Magnolias

Impasse des Mimosas

Impasse des Pins

Rue des Acacias

Impasse des Peupliers

Chemin Carolus Magnus

Rue de l'Eglise (de la rue Victor Hugo au cimetière)

Rue Jean Jacques Rousseau

Rue Corneille

Rue Maréchal Foch

Impasse du Masot

Rue Molière

Rue Mermoz (du croisement de la Rue Victor Hugo à la rue des Vignes)

MAIRIE DE THÉZA

Place de la Promenade - 66200 THÉZA

Tél. 04 68 22 12 64 - contact@villetheza.fr

www.villetheza.fr -